

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITER DES RESEAUX



F.C.S POUR TOUS

ORGANISME DE FORMATION ET CENTRE DE CONTROLE

CERTIFIÉ CACES® ET CENTRE DE TESTS



Programme de formation

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR

PUBLIC VISÉ :

Toute personne amenée à intervenir directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Formation de 4 à 10 personnes. En présentiel, parcours individualisé.

DURÉE :

1 journée soit 07h dont ½ h d'examen.

Pré-requis :

Aucun. Évaluation au démarrage de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Livret stagiaire individuel, salle banalisée avec matériel informatique, vidéoprojecteur.

SUIVI ET ÉVALUATION :

-Attestation de fin de formation
-Attestation de réussite le cas échéant.
-Mesure de la qualité globale de la formation (atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle)
enquête de satisfaction à chaud

ENCADREMENT :

Des formateurs avec de solides expériences dans le domaine enseigné et de la formation professionnelle pour adultes. Les formateurs sont titulaires des diplômes/certificats requis (CACES@...) et AIPR du niveau AIPR Concepteur.

Délai d'accès :

Formation réalisée de façon hebdomadaire, délai d'accès sous 15 jours.

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.
Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.

Résultats obtenu en 2022 :

Le niveau de performance et d'accomplissement de la prestation est de 100%

OBJECTIFS

ACQUERIR LES COMPETENCES THEORIQUES AFIN DE REUSSIR L'EXAMEN AIPR.

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Formation théorique :

- Animation par le formateur à l'aide d'un support par vidéoprojecteur
- Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'étude de cas et d'exemples de question issues du Guide technique et du QCM.
- Le séquençage pédagogique de cette action se décompose de la façon suivante :
- La réglementation, les principes et points importants de la réforme
- Le guide technique de la réforme
- Etude de cas et mise en situation
- Entraînement au QCM ; Examen (durée 1 heure).

PROGRAMME

1. L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
2. La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
3. La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
4. Définitions et glossaire
5. Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
6. Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
7. Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes)
8. DT suivie d'une DICT
 - La préparation du projet
 - La préparation des travaux
9. DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
10. L'exécution des travaux
 - Le marquage-piquetage
 - Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
 - Application du « guide technique »
 - La reconnaissance sur le terrain
 - En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

REFERENCEMENT REGLEMENTAIRE

- Formation en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux
- Certifié centre de tests QCM AIPR agréé par le M.E.E.M numéro 684.